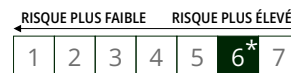


CARMIGNAC PRIVATE EVERGREEN A EUR ACC

COMPARTIMENT DE SICAV - UCI PART II DE DROIT LUXEMBOURGEOIS



Durée minimum
de placement
recommandée :



LU2799473124

Reporting mensuel - 30/04/2025

OBJECTIF D'INVESTISSEMENT

Carmignac Private Evergreen⁽ⁱ⁾ est un fonds ouvert semi-liquide offrant une exposition au Private Equity principalement par le biais d'investissements primaires et secondaires et de co-investissements directs. Il vise à générer des performances positives et une appréciation du capital à moyen et long terme. Il adopte une approche socialement responsable, et se concentre principalement sur les segments de capital transmission (LBO) et de capital développement (growth) au sein des marchés développés.

Rendez-vous en Page 2 pour lire l'analyse de gestion

PERFORMANCES

En raison de la réglementation, nous ne pouvons publier les performances d'une part ayant une période inférieure à un an.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont nettes de frais (hors éventuels frais d'entrée appliqués par le distributeur). Les rendements nets sont obtenus après déduction des frais et taxes applicables à un client de détail moyen ayant la qualité de personne physique résident belge.

STRATEGIE/SOUS-CLASSE D'ACTIFS EXPOSITION (actif net)

Co-investissements secondaires	51.0%
Co-investissements directs	12.0%
Investissements primaires et secondaires	3.1%
Poche liquide	33.9%
Total	100.0%

PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS (% de l'actif net)

Project Michigan	14.1%
Project Roland	13.4%
Project Bernabeu	13.3%
Project Volt	7.0%
Project Archimed	5.3%
Project Luigi	4.9%
Project Skyline	3.4%
Clipway Secondary Fund 1	3.1%
Project Nicki	1.7%
Total	66.1%



E. Boscher



M. Chew



A. De Chezelles

PROFIL

FONDS

Classification SFDR : Article 8

Domicile : Luxembourg

Type de fonds : FIA

Forme juridique : SICAV UCI PART II

Nom de la SICAV : Carmignac Private Evergreen⁽ⁱ⁾

Fin de l'exercice fiscal : 31/12

Souscription : Mensuelle

(Préavis de 14 jours calendaires)

Rachat : Trimestrielle

(Préavis de 90 jours calendaires)

Heure limite de passation d'ordres : avant 16:00 heures (CET/CEST)

Date de lancement du Fonds : 15/05/2024

Actifs sous gestion du Fonds : 137M€ / 156M\$⁽¹⁾

Devise du Fonds : EUR

PART

Affectation des résultats : Capitalisation

Date de la 1ère VL : 15/05/2024

Devise de cotation : EUR

Encours de la part : 0.44M€

VL (part) : 125.36€

GÉRANT(S) DU FONDS

Edouard Boscher depuis le 15/05/2024

Megan Noelle Chew depuis le 15/05/2024

Alexis De Chezelles depuis le 15/05/2024

ANALYSE DE GESTION



ENVIRONNEMENT DE MARCHÉ

- **Marché de la gestion privée** : Ce marché représente un volume mondial d'environ 200 trilliards de dollars (BNP Paribas). L'exposition aux marchés privés représente 3% uniquement de l'allocation des investisseurs privés contre environ 14% pour les investisseurs institutionnels (Bain PE Report '23). Ce qui témoigne d'une forte réserve de croissance pour les marchés privés sur cette classe d'actifs. Les fonds semi-liquides ont connu un fort engouement au cours des dernières années et sont estimés à environ 400 milliards de dollars au niveau mondial à ce jour, selon iCapital.
- **Volume de transactions sur le marché secondaire** : Selon Evercore, ce marché a atteint un niveau record en 2024, avec un volume total de transactions estimé à 160 milliards de dollars. Ce résultat historique souligne non seulement la croissance rapide du marché, mais dépasse également le record historique atteint en 2021. Cette dynamique soutenue reflète la capacité du marché à innover et à s'adapter, en attirant un large éventail d'acteurs et en proposant des solutions sur mesure afin de répondre à la demande croissante de liquidité et de gestion de portefeuille. Les transactions "LP-led" ont représenté 56% du volume des transactions, poursuivant sa dynamique tout au long de 2024, avec une croissance annuelle de 41%. Les besoins de liquidité, associés à un environnement de prix favorable, ont incité un large éventail d'investisseurs à se tourner vers le marché secondaire comme outil stratégique pour gérer leurs portefeuilles d'actifs privés. L'essor des véhicules Evergreen a également stimulé la demande, ajoutant une nouvelle dimension au marché, tout en permettant aux acheteurs de déployer des engagements de capitaux plus importants. Le segment "GP-led", qui représente 44 %, a également atteint un nouveau pic en 2024, sous l'effet d'une adoption continue et d'une bonne dynamique tant du côté de l'offre que de la demande.
- **Prix des transactions secondaires** : Le prix des transactions secondaires "LP-led" est élevé, ce qui souligne la nécessité d'être discipliné et sélectif. Les leviers clés afin de rester compétitif sont la rapidité, la fiabilité d'exécution et la structuration. Selon Evercore, les écarts de prix entre les acheteurs et vendeurs semblent converger.

COMMENTAIRE DE PERFORMANCE

- En avril 2025, la valeur liquidative ("VL") de Carmignac Private Evergreen (EUR A) a diminué de -1,56%. Cette performance a été principalement influencée par l'évolution négative du taux de change EUR/USD (-5,24% ce mois-ci), liées à notre VL nette de 28% libellée en USD. Cela a été partiellement compensé par un effet de couverture de change positif de €0,6m. Notre portefeuille reste solide, avec une appréciation sur la base des derniers résultats du quatrième trimestre 2024, ainsi que sur la capacité du portefeuille à générer de la liquidité, avec plus de €2,3m de distributions reçues : €1,5m provenant de deux sorties du projet Luigi, €0,4m du projet Roland et €0,4m de dividende de AHEAD, considérant que tous ces investissements ont été réalisés il y a moins d'un an.
- Bien qu'aucune transaction n'ait été conclue ce mois-ci, nous avons signé une importante transaction qui sera transférée en septembre. Nous analysons de nombreuses opportunités intéressantes sur le marché secondaire, en particulier dans le segment des entreprises de taille moyenne. Nous restons convaincus que la période actuelle, caractérisée par une forte incertitude sur les marchés, représente un point d'entrée intéressant pour les investissements, compte tenu des distorsions potentielles de valorisation induites par des facteurs tels que les besoins de liquidité, de rééquilibrage des portefeuilles ou de réaliser les gains. Nous examinons activement plusieurs opportunités et disposons de suffisamment de liquidités pour tirer parti des opportunités qui se présenteront dans les mois à venir.

PERSPECTIVES ET STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

- **Stratégie d'investissement** : Axé sur les Secondaires, Carmignac Private Evergreen offre une solution unique de capital-investissement aux investisseurs souhaitant se constituer immédiatement une exposition diversifiée à des sociétés sous LBO de grande qualité. Notre allocation cible met l'accent sur les Secondaires par le biais de co-investissements assortis de conditions tarifaires attractives, tout en investissant de manière opportuniste dans des co-investissements directs afin de générer de l'alpha. Les investissements secondaires offrent un profil risque-rendement attractif, grâce à la possibilité de négocier des conditions et une structuration favorables, telles que des décotes et des paiements différés, et présentent de nombreux avantages tels que l'absence de courbe en J et du risque de "blind pool". Les investissements primaires seront envisagés ultérieurement. Il s'agit d'une classe d'actifs présentant une faible corrélation avec les marchés publics et les autres marchés privés, ce qui renforce la complémentarité des stratégies publiques et privées au sein d'un portefeuille d'investissement.
- **Perspectives** : Aujourd'hui, le portefeuille offre une exposition à plus de 380 entreprises sous-jacentes via 9 transactions. Il est diversifié en termes de secteurs d'activité, de géographies et de millésimes, tout en mettant l'accent sur les marchés développés. Le Fonds étant encore dans sa phase de lancement, la partie liquide du portefeuille est plus importante que dans l'allocation cible. Cela permet de maintenir une capacité d'investissement pour de nouvelles acquisitions courant 2025 et l'allocation se normalise au fur et à mesure que le portefeuille est constitué. Il convient de noter que la poche liquide est gérée activement et investie dans une gamme de fonds obligataires et crédit de Carmignac, sans frais de gestion.



(i) Carmignac Private Evergreen désigne le compartiment Private Evergreen de la SICAV Carmignac S.A. SICAV – PART II UCI immatriculée au RCS du Luxembourg sous le numéro B285278.

COMMUNICATION PUBLICITAIRE

Veillez vous référer au KID/prospectus avant de prendre toute décision finale d'investissement. Pour de plus amples informations, veuillez visiter www.carmignac.be

GLOSSAIRE

Capital-investissement (Private Equity) : Le capital-investissement regroupe l'ensemble des opérations qui consistent à prendre des participations au capital de sociétés généralement non cotées. Traditionnellement, les capitaux du capital-investissement proviennent principalement d'investisseurs institutionnels et de particuliers qui investissent directement dans les entreprises ou par l'intermédiaire de fonds gérés par des General Partners. Contrairement aux investissements cotés, qui sont négociés quotidiennement, le capital-investissement ne l'est pas. Les fonds de capital-investissement recherchent des entreprises ayant un potentiel de croissance dans différents secteurs et couvrent l'ensemble du cycle de vie des entreprises, depuis les start-ups jusqu'aux entreprises existants depuis plusieurs dizaines d'années, de toutes tailles et dans de nombreux secteurs d'activité à travers le monde.

Classification SFDR : Le Sustainable Finance Disclosure Regulation (SFDR), est un règlement européen qui demande aux gestionnaires d'actifs de classer leurs fonds parmi notamment ceux dits : «Article 8» qui promeuvent les caractéristiques environnementales et sociales, ou «Article 9» qui font de l'investissement durable avec des objectifs mesurables ou encore «Article 6» qui ne promeuvent pas de caractéristiques environnementales ou sociales et qui n'ont pas d'objectif durable. Pour plus d'informations, visitez <https://eur-lex.europa.eu/eli/reg/2019/2088/oj>

Co-investissement : Investissements généralement réalisés à des conditions préférentielles aux côtés d'un fonds de capital-investissement qui porte le projet.

Fonds de fonds primaires : Un fonds constitué d'un portefeuille de plusieurs fonds directs.

Fonds direct : Un fonds qui acquiert directement des participations dans des entreprises avec l'objectif de générer de la valeur grâce à des améliorations opérationnelles, managériales et/ou financières.

Fonds Evergreen (également connus sous le nom de fonds "ouverts" ou "semi-liquides") : véhicules d'investissement sans durée limitée qui offrent une plus grande flexibilité que les fonds fermés, permettant aux investisseurs de souscrire ou racheter des parts périodiquement. Les fonds Evergreen permettent également d'être entièrement investis dès la souscription.

Fonds secondaires : Fonds qui acquiert des portefeuilles de participations dans plusieurs fonds fermés déjà existants auprès d'investisseurs initiaux recherchant des liquidités dans ces fonds avant leur terme.

General Partner (GP) : Un GP désigne la société de capital-investissement chargée de gérer un fonds.

Limited Partners (LPs) : Ils désignent les investisseurs dans un fonds aux côtés du GP, généralement des fonds de pension, des compagnies d'assurance, des fonds souverains, des family offices ou des investisseurs individuels.

Marchés privés : Il s'agit des investissements dans des actifs et des instruments financiers qui ne sont pas négociés sur des marchés publics. La principale classe d'actifs est le capital-investissement.

Millésime : L'année au cours de laquelle un fonds de capital-investissement a commencé à effectuer des investissements.

Poche liquide : Partie du fonds détenue en actifs convertibles immédiatement en liquidités.

Société en portefeuille : Entreprise dans laquelle une société de capital-investissement a investi. Elle peut être publique ou privée.

Valeur liquidative : Prix d'une part (dans le cadre d'un FCP) ou d'une action (dans le cadre d'une SICAV).

CARACTÉRISTIQUES

Parts	Date de la 1ère VL	Code Bloomberg	ISIN	Frais de gestion	Coûts d'entrée ⁽¹⁾	Coûts de sortie ⁽²⁾	Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation ⁽³⁾	Coûts de transaction ⁽⁴⁾	Commissions liées aux résultats ⁽⁵⁾	Minimum de souscription initiale ⁽⁶⁾
A EUR Acc	15/05/2024	CAPSRAE LX	LU2799473124	Max. 1.95%	Max. 4%	5%	2.64%	0.03%	15%	EUR 10000
F EUR Acc	15/05/2024	CAPSFE LX	LU2799473397	Max. 1.25%	—	5%	1.94%	0.03%	15%	EUR 10000
I EUR Acc	15/05/2024	CAPSRIE LX	LU2799473470	Max. 1%	—	5%	1.69%	0.03%	15%	EUR 5000000

(1) du montant que vous payez au moment de votre investissement. Il s'agit du maximum que vous serez amené à payer. Carmignac Gestion ne facture pas de frais d'entrée. La personne en charge de la vente du produit vous informera des frais réels.

(2) Max. de votre investissement avant qu'il ne vous soit versé. 5% pourrait être le montant maximum qui peut vous être facturé. Pour les parts A et I, un supplément de 5 % pourrait être le montant maximal pouvant vous être facturé à titre de frais de rachat anticipé dans le cas où vous demanderiez le rachat de vos parts dans les dix-huit (18) mois suivant le lancement du compartiment.

(3) de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.

(4) de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.

(5) des rendements positifs du compartiment, sous réserve d'un Hurdle Rate de cinq pour cent (5%). Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement.

(6) Merci de vous référer au prospectus pour les montants minimum de souscriptions ultérieures. Le prospectus est disponible sur le site internet : www.carmignac.com.

PRINCIPAUX RISQUES DU FONDS

LIQUIDITÉ : Si des rachats exceptionnellement importants sont effectués et que ces derniers obligent le Fonds à vendre des actifs, alors la nature illiquide des actifs pourrait obliger le fonds à les liquider avec une décote, notamment en cas de conditions défavorables telles que des volumes anormalement limités ou des écarts inhabituellement importants entre les cours acheteur et vendeur. **VALORISATION :** La méthode de valorisation, qui repose en partie sur des données comptables (calculées trimestriellement ou semestriellement), et le décalage dans le temps avec lequel les VL sont reçues des General Partners, pourraient avoir des impacts sur les VL avec un certain retard. De plus, la VL est sensible à la méthodologie de valorisation adoptée. **GESTION DISCRÉTIONNAIRE :** Les investisseurs s'en remettent exclusivement au pouvoir discrétionnaire des gérants et au niveau de transparence des informations disponibles pour sélectionner et réaliser des investissements appropriés. Il n'y a aucune garantie quant au résultat final des investissements. **CONTRÔLE LIMITÉ SUR LES INVESTISSEMENTS SECONDAIRES :** Lorsque le Fonds effectue un investissement secondaire, il n'a généralement pas la possibilité de négocier les modifications des documents constitutifs d'un fonds sous-jacent, de conclure des lettres d'accompagnement ou de négocier les conditions juridiques ou économiques de la participation dans le fonds sous-jacent ciblé. Une fois acquis par le Fonds, les fonds sous-jacents investissent généralement de manière totalement indépendante.

Le Fonds présente un risque de perte en capital.

INFORMATIONS LÉGALES IMPORTANTES

Source: Carmignac au 30/04/2025. **Ce document n'a pas été soumis à la validation de la FSMA. Il est destiné aux professionnels uniquement.** Copyright: Les données publiées sur cette présentation sont la propriété exclusive de leurs titulaires tels que mentionnés sur chaque page. Depuis le 01.01.2013, les indicateurs de référence actions sont calculés dividendes nets réinvestis. Ce document ne peut être reproduit, en tout ou partie, sans autorisation préalable de la société de gestion. Il ne constitue ni une offre de souscription, ni un conseil en investissement. Les informations contenues dans ce document peuvent être partielles et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. L'accès au fonds peut faire l'objet de restriction à l'égard de certaines personnes ou de certains pays. Il ne peut notamment être offert ou vendu, directement ou indirectement, au bénéfice ou pour le compte d'une «U.S. person» selon la définition de la réglementation américaine «Regulation S» et/ou FATCA. Le fonds présente un risque de perte en capital. Les risques et frais sont décrits dans le KID (Document d'Informations Clés). Le prospectus, KID, et les rapports annuels du fonds sont disponibles sur le site www.carmignac.com et sur demande auprès de la société de gestion. Le KID doit être remis au souscripteur préalablement à la souscription. La société de gestion peut décider à tout moment de cesser la commercialisation dans votre pays. Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 6 intitulée Résumé des droits des investisseurs : https://www.carmignac.fr/fr_FR/article-page/informations-reglementaires-3862 En Suisse : Le prospectus, le KID, et les rapports annuels du fonds sont disponibles sur le site www.carmignac.ch et auprès de notre représentant en Suisse (Switzerland) S.A., Route de Signy 35, P.O. Box 2259, CH-1260 Nyon. Le Service de Paiement est CACEIS Bank, Montrouge, succursale de Nyon / Suisse Route de Signy 35, 1260 Nyon. Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 6 intitulée Résumé des droits des investisseurs : https://www.carmignac.ch/fr_CH/article-page/informations-reglementaires-1789. La référence à certaines valeurs ou instruments financiers est donnée à titre d'illustration pour mettre en avant certaines valeurs présentes ou qui ont été présentes dans les portefeuilles des Fonds de la gamme Carmignac. Elle n'a pas pour objectif de promouvoir l'investissement en direct dans ces instruments, et ne constitue pas un conseil en investissement. La Société de Gestion n'est pas soumise à l'interdiction d'effectuer des transactions sur ces instruments avant la diffusion de la communication. Les portefeuilles des Fonds Carmignac sont susceptibles de modification à tout moment. La décision d'investir dans le fonds promu devrait tenir compte de toutes ses caractéristiques et de tous ses objectifs, tels que décrits dans son prospectus/KID.

(i) Carmignac Private Evergreen désigne le compartiment Private Evergreen de la SICAV Carmignac S.A. SICAV – PART II UCI immatriculée au RCS du Luxembourg sous le numéro B285278.

CARMIGNAC GESTION, 24, place Vendôme - F - 75001 Paris - Tél : (+33) 01 42 86 53 35

Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF. SA au capital de 13 500 000 € - RCS Paris B 349 501 676

CARMIGNAC GESTION Luxembourg, City Link - 7, rue de la Chapelle - L-1325 Luxembourg - Tel : (+352) 46 70 60 1

Filiale de Carmignac Gestion - Société de gestion de fonds d'investissement agréée par la CSSF. SA au capital de 23 000 000 € - RCS Luxembourg B67549

COMMUNICATION PUBLICITAIRE

Veillez vous référer au KID/prospectus avant de prendre toute décision finale d'investissement. Pour de plus amples informations, veuillez visiter www.carmignac.be